

Liste des pièces à fournir Formations BAFA

Afin de valider entièrement votre inscription et réserver définitivement votre place sur la session de formation,
merci de nous renvoyer ces documents par **voie postale** au plus vite à :
La CSF d'Ille et Vilaine 3 square Ludovic Trarieux 35200 Rennes
Vous recevrez une convocation avec toutes les informations utiles (horaires, lieu..) environ 10 jours avant le début de la formation.

Pour les règlements par chèque	
- Acompte de 50€ à l'ordre de la CSF UD35. Cet acompte sera encaissé un mois avant le début du stage.	<input type="checkbox"/>
À nous faire parvenir au plus tard 14 jours avant le début du stage	
<p>- Le règlement du solde du stage à l'ordre de la CSF UD 35, qui sera encaissé en début de session de formation. <i>Nous vous rappelons qu'il est possible de régler en plusieurs fois. Il suffit de nous le préciser lors de l'envoi de votre dossier.</i></p>	
Pour l'ensemble des stagiaires	
- Le numéro d'identification obtenu après inscription sur le site internet national : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd	<input type="checkbox"/>
- 1 timbre au tarif en vigueur.	<input type="checkbox"/>
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso sur la même feuille, si possible).	<input type="checkbox"/>
- 1 photo d'identité (pour la fiche d'inscription).	<input type="checkbox"/>
- La fiche « autorisation de droit à l'image » (pour les majeurs)	<input type="checkbox"/>
Pour les mineurs	
- La fiche « Autorisation parentale et droit à l'image » complétée et signée.	
Pour les stagiaires d'approfondissement	
- Les photocopies des attestations de stage de base et du stage pratique.	<input type="checkbox"/>
Pour les adhérents CSF	
- Photocopie de la carte CSF à jour (afin de bénéficier du tarif adhérent).	<input type="checkbox"/>
Pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge de leur formation (autre que la CAF)	
- L'attestation de prise en charge.	<input type="checkbox"/>

Pour toute question : edwin.haggan@csf-ud35.org